

OUVRAGE DE CHASSE PENDULAIRE

OPTION Regard à Bondes Intégrées RBI

Cette exécution est destinée aux capacités de 1 à 3 m³ avec une hauteur de marnage de 0,50 m, adaptée pour le transfert d'effluent décanté ou filtré en sortie d'un premier étage de traitement.

La chasse automatique utilise le principe du flotteur à masse critique (Brevet n° 97 02315), auto-amorçant, sans autre énergie que la hauteur d'eau stockée dont la particularité est d'assurer l'amorçage à débit nul (position haute), et le désamorçage jusqu'à 10 m³/h (position basse).

Un REGARD comportant deux ou trois BONDES de fond INTEGRES, appelé OPTION RBI, permet une sélection manuelle au niveau de l'ouvrage, à l'aide de tubes d'obturation munis de poignée de manœuvre.

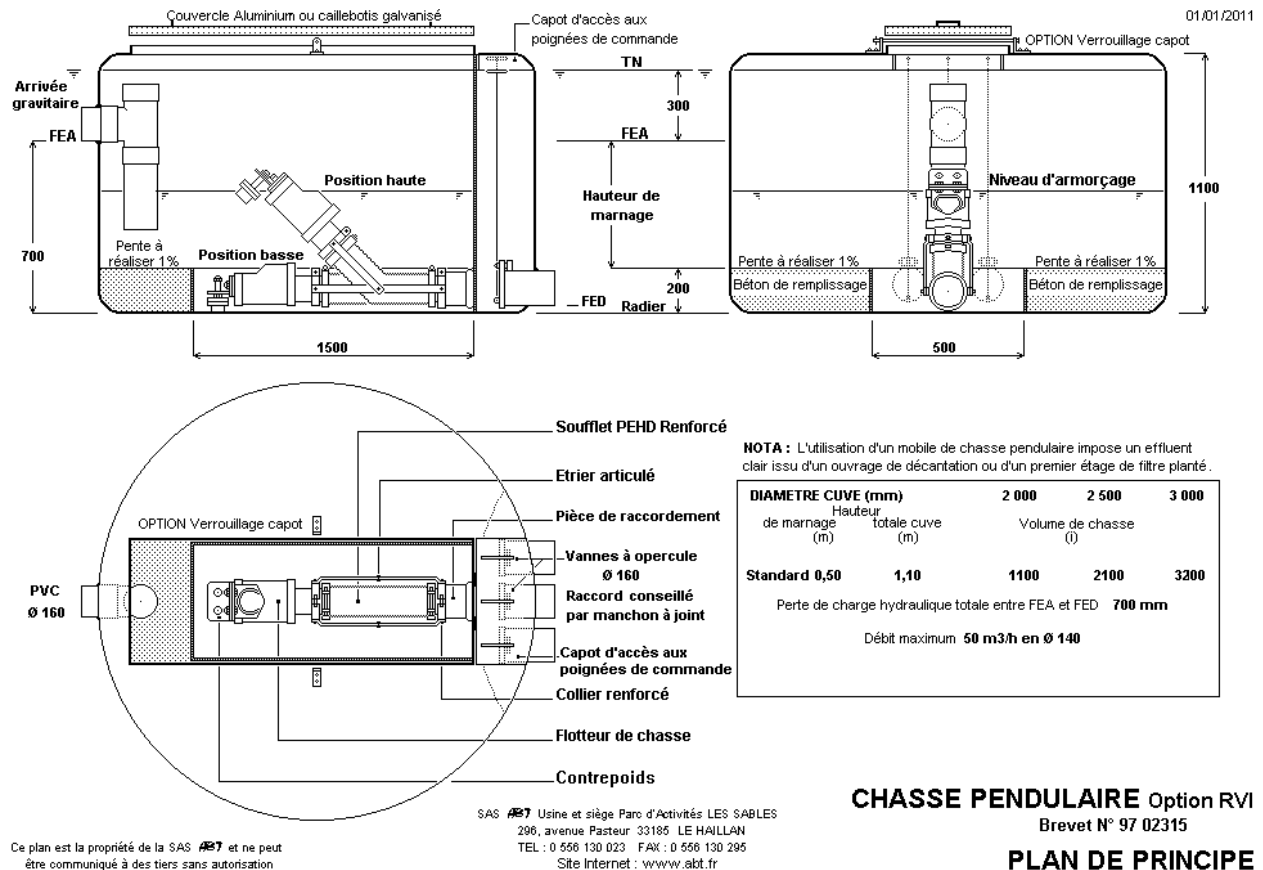
IL EST DANS CE CAS NECESSAIRE DE PREVOIR UNE SORTIE PLUS BASSE.

L'ouvrage réalisé en polyester armé à la fibre de verre, comporte un couvercle en aluminium.

OPTION N°1 : un compteur de bâchées électrique (pile au lithium autonomie 5 ans), placé dans un coffret IP 65 à fixer sur le capot de la cuve, commandé par un régulateur de niveau.

OPTION N°2 : un dispositif de verrouillage du capot, cadénassable.

L'installation du mobile de chasse à clapet et des options est réalisée par un technicien **ABT**.



L'ouvrage doit être placé sur une surface plane, horizontale, obtenue par terrassement en pleine fouille, et reposé sur un radier béton de 10 cm d'épaisseur.

Le remblayage est effectué au sable, sans compactage.

Dans tous les cas, nous conseillons de réaliser une dalle de propreté autour de l'ouvrage.